

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 10

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183209>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» Dis-donc, La France, apporte-moi mon café! Et
» le roi lui apporta son café. Il est vrai que Mlle
» Vaubernier était renvoyée le lendemain.

Ceci n'est pas tout-à-fait exact. L'épisode du café et celui de la pantoufle sont distincts et ne se rapportent pas tous deux au roi Louis XV.

Voulez-vous me permettre à cet égard une citation empruntée à un ouvrage imprimé à Londres en 1787 : *Les fastes de Louis XV*? Voici comment l'auteur de cet ouvrage, parlant de la royale Margot, rapporte les deux scènes dont il est ici question :

« Le sceptre de Louis XV, tour à tour le jouet de l'amour, de l'ambition, de l'avarice, était devenu entre les mains de la comtesse la marotte de la folie. Quelle extravagance, en effet, que de voir la sultane sortir toute nue de son lit, se faire donner une de ses pantoufles par le nonce du Pape et la seconde par le grand aumônier, et les deux prélats s'estimer heureux de ce vil et ridicule emploi, etc., etc....

» La comtesse ne parlait pas plus respectueusement au Roi même. Un jour que Sa Majesté s'amusait à faire du café dans l'appartement de sa favorite, celle-ci qui, de son lit, voyait le café se répandre, lui dit : Eh! La France, prends donc garde : ton café f... le camp. »

Voilà, Monsieur le rédacteur, la vérité toute nue et sans fard. C'est le cri du cœur, s'il faut supposer un cœur à celle qui se vautra si longtemps dans les orgies de la couche royale.

A quelque époque et à quelque pays qu'elles appartiennent, les Dubarry n'ont pas plus de distinction dans leur langage. Et l'on peut appliquer aux peuples, dont les souverains sont coiffés par elles, l'apostrophe de Béranger aux oiseaux du sacre :

« Oiseaux, votre maître a des maîtres. » En supprimant les oiseaux et en mettant une légère variante au refrain, on reste dans la réalité absolue de la situation.

Veuillez agréer, etc.

AUG. BRUN.

Paris, 2 mars 1875.

On a joué dernièrement sur notre scène lausannoise une des œuvres les plus remarquables d'Alexandre Dumas fils, le *Demi-Monde*, dans l'interprétation de laquelle deux de nos artistes se sont particulièrement distingués, Mme Laurenty et M. le directeur Vaslin, qui nous fait jouir trop rarement de ses remarquables talents dramatiques.

Voici comment M. Dumas définit cette classe de la société qu'il appelle *demi-monde* :

« Le demi-monde n'est ni l'aristocratie ni la bourgeoisie, mais il vogue comme une île flottante sur l'océan parisien, appelant, recueillant, admettant tout ce qui tombe, tout ce qui émigre, tout ce qui se sauve de l'un de ces deux continents, sans compter les naufrages de rencontre, et qui viennent on ne sait d'où. On le reconnaît à l'absence des maris. Il est plein de femmes mariées, dont on ne voit jamais les conjoints. »

On a remarqué dans la salle beaucoup de places vides. Pourquoi?...

1874. — Compte d'un régent ayant 3 enfants.

Recettes.

Traitemen fixe	Fr. 800
Ecolage. En moyenne 50 élèves à 3 fr. »	150
Augmentation moyenne.	» 100
Total.	Fr. 1050

Dépenses.

Impôt militaire	Fr. 11 25
Impôt mobilier ; assurance mobilière »	10 »
Impôt communal	» 3 »
Bois pour usage personnel	» 50 »
Conférences et abonnements divers. »	50 »
Vêtements de la famille.	» 200 »
Chaussure.	» 100 »
Linge et entretien	» 100 »
Pain d'après mon carnet, 50 fr. par trimestre	» 200 »
Lait, 1 pot 1/2 par jour à 25 cent. »	137 85
Viande de boucherie, 3 1/4 par semaine à 80 cent. »	135 20
Beurre et graisse, 30 kil. à 1 fr. 10 »	33 »
Sucre, café, chicorée, épices, lumiére, etc.	» 100 »
Vin, 1 pot par semaine à 80 cent. »	41 60
Pommes de terre, autres légumes, fruits, en surplus de ce que je puis récolter	» 20 »
Education de mes trois enfants	» 100 »
Dépenses	Fr. 1291 90
Recettes	» 1050 »
Déficit	» 241 90

Un Lausannois, qui a la manie de bâtir, est d'une dureté à toute épreuve envers les gens qu'il met à l'œuvre et épeluche leurs mémoires avec la plus grande sévérité. Un jour qu'il jetait les yeux sur le compte de l'un d'eux nommé *Volland*, il relève brusquement la tête, regarde fixement ce dernier et lui dit :

— Voilà un singulier nom, Monsieur, pour un maître d'état.

— Monsieur, répond celui-ci, je prendrai la liberté de vous faire remarquer que mon nom s'écrit avec deux *l*.

— Eh! Monsieur, repartit finement le riche Lausannois, avec deux *ailes* on n'en *vole* que mieux.

On sait que dans les bonnes années le vin de Lavaux est d'une vinosité si énergique, que beaucoup de profanes, surpris de cette exubérance, sont tentés de l'attribuer à une alcoolisation artificielle.

Le fait s'est présenté il y a quelques années. Un brave vigneron de Lavaux, qui s'était amassé une jolie fortune avec le produit de ses excellents par-

chets, et dont l'extrême avarice ne lui avait pas permis de quitter son village, résolut cependant de voir Genève avant de mourir.

Un beau jour, il monte en wagon et débarque à Genève ; mais, avant de partir, l'économie vigneron avait pris ses précautions et s'était promis de nombreux plaisirs sans bourse délier.

Il comptait sur quelques bons placements et s'était muni de quatre bouteilles de son meilleur crû de 1865. *Lè Genevois vont s'ein letzî lè poté*, se disait-il en patois. Il s'installe dans un hôtel de troisième ordre, admire toutes les curiosités de la ville, depuis Notre-Dame jusqu'à la Machine hydraulique, et songe enfin, l'avant-veille de son départ, à opérer la vente de son vase de 1865. Il s'en va dans quelques maisons que le juge de paix de son cercle lui avait recommandées ; le premier client qu'il voit, ancien chapelier retiré des affaires, déguste le vin et fait une horrible grimace, en s'écriant :

— Ce n'est pas là du vin pur, c'est trop fort !

Notre vigneron eut beau protester :

— Je l'ai planté, je l'ai vu naître, je l'ai porté au pressoir, je l'ai soigné, soutiré, et personne autre que moi n'y a mis le nez.

Tout fut inutile. Le chapelier était à cheval sur ses opinions vinicoles.

Chez un autre bourgeois, même réponse :

— Il est impossible qu'un vin de cette force soit un vin naturel !

Notre vigneron rentra le soir à l'hôtel tout désappointé ; il fut préoccupé toute la nuit de sa mésaventure et regrettait déjà la dépense du voyage. Mais cette insomnie avait porté ses fruits... Tout à coup il se frappe le front, se lève, s'habille, saisit une carafe d'eau sur sa table de nuit, et de ses quatre bouteilles en fait six, en disant : *Ah ! ie diont que ie lè broulhi, eh bin, ne vû pas être atiusâ à tort.*

Il retourne chez ses clients et les aborde hardiment :

— Eh bien, Messieurs, voilà d'une autre année ; achetez-en ou n'en achetez pas, ça m'est égal, mais faites-moi le plaisir de le goûter.

— A la bonne heure ! s'écria le chapelier, voilà qui s'appelle du vin... Envoyez-m'en cinq cents pots.

Celui-ci l'accompagna chez ses amis et connaissances, et partout même accueil. Le soir, plus de la moitié du grand vase avait trouvé son placement.

Le bonhomme s'en retourna ravi et conta l'aventure à sa femme. Il est encore aujourd'hui en parfaite santé, malgré ses quatre-vingts ans. Jamais il ne raconta son histoire à personne, mais chaque fois qu'il entend parler avec éloge des Genevois, il a soin d'ajouter avec un malin sourire : « Oh ! oui, ce sont surtout de fameux connaisseurs en vins. »

Coumeint Grudzon s'esquiva dâo violon.

Deçando passâ Grudzon étai z'u âo martsî dè Losena avoué onna copa d'aveina, que l'avâi battu à l'éclii, pirè cliau derrâi dzo. L'avâi dza sâi devant

d'arrevâ, et ma fâi coumeint n'avâi pas onna centime, l'avâi couâite dè vito veindrè po pouâi quartetta. Assebin n'eut pas petout teri l'ardzeint que coumeinça à férè lo tor dâi cabarets, yo son bosson fut bintout netté. Tantia qu'après avâi prâo bu, sè trova fin riond, mêmameint que l'épécllia anna bottolhe dè demi-pot ein tapeint sur la trabllia d'n'a gargotte yo l'étai z'u sè fourra. Lo bougro ne la volliâvè pas pahi, po cein que n'avâi perein et cein amena onna niése avoué lo carbatier que cria on gapion que passâvè devant la pinta. Quand Grudzon ve l'hommo dè la police, ye l'insurta et cein amena onna bagarre dâo diabllo yo bresiront on tabouret et dou carreaux. Mâ tot parâi faille bastâ et martsî âo pousto avoué la rouilliére dégrucha et on ge potsi, et on le fourra âo violon.

Dévai la né, Grudzon démandâ à on autre gapion que fasâi onna tornâie pè vai lo violon, la permechon d'allâ yo lè damès vont à pî et coumeint ressaillesâi, on apportâvè à la preson onna fenna soula qu'ein avâi onna bombardâie à tot teri bas et onna beinda d'einfants et d'autrès dzeins vognont cein vouaiti tanquié su la porta dâo cachot. Grudzon profité dè cè momeint po sè fourra permî lo mondo et dese âo gapion que vognâi d'eincliourè la fenna, et qu'étai onco on autre gapion :

— Dité-vai ! l'est onna vergogne que la vela dè Losena n'aussè rein de mi po reduirè lè soulons quand l'ont bu on coup.

— Quoui êtè vo, dese lo gapion à Grudzon, que trabetsivè, ade ?

— Vo z'êtè bin curieux, dese Grudzon.

— Voutrou nom, vo dio !

— Eh ! bin su venu à Losena avoué ma cousena Fanchette que l'a z'u lo malheu dê bairè on verro, que vo s'ai met dedein.

— Ah ? bin se vo ne volliai pas l'ai allâ assebin foté mè lo camp tot lo drâi et pi vito.

Grudzon ne lo sè fe pas derè dou iadzo (la Fanchette n'étai pas mé sa cousena que l'an quarante) ; ye sè ramassa dè pè Losena âo pe vito, et quand lo gapion que s'etâi battu avoué li, et lo carbatier vgniront po vaire coumeint volliavè pahi lè dégâts de la pinta, l'osé n'étai perein dein la cage et l'euront bio corré après li dein lè cabarets, nix ! pas trace dè Grudzon.

N'étai tot parai pas tant bête.

F. G.

Lausanne, 1^{er} mars 1875.

Monsieur le rédacteur,

Lorsqu'un Etat, une commune ou une société veulent élever un édifice ou un monument, ils ouvrent un concours public ; pourquoi la commune de Lausanne ne procéderait-elle pas ainsi pour la nouvelle organisation de ses écoles primaires, qui est chose autrement importante et complexe qu'un bâtiment ? Si j'avais voix au chapitre, je ferais une motion ainsi conçue :

« Un concours est ouvert sur l'organisation des écoles primaires de la ville de Lausanne.